



1. Vision et objectifs de la stratégie

L'objectif principal de la Stratégie Nationale du Livre Scolaire SNLS est de créer un environnement favorable au développement d'une capacité nationale susceptible de répondre durablement aux besoins de rédaction, d'édition, d'impression et de distribution de manuels scolaires et de matériels didactiques destinés aux écoles mauritaniennes.

Objectifs

- ◆ assurer l'accès adéquat, en qualité et en quantité, des apprenants et des enseignants, à des manuels et autres matériels didactiques imprimés conformes aux curricula en vigueur ;
- ◆ faciliter l'émergence de compétences endogènes appropriées, efficaces, et capables de concevoir et de produire des manuels et en assurer une fourniture continue ;
- ◆ assurer une disponibilité adéquate de ressources financières et techniques pour la pérennisation des actions d'approvisionnement du système éducatif en livres scolaires ;
- ◆ créer un cadre de partenariat fonctionnel entre tous les acteurs et structures concernés aux niveaux central et déconcentré, incluant le secteur privé et les organisations de la société civile ;
- ◆ mettre en place un dispositif d'encadrement, de suivi et de contrôle du processus général d'approvisionnement en matériels éducatifs imprimés.

2. Axes stratégiques d'intervention de la SNLS

- Axe 1 :** Amélioration du cadre institutionnel et de la gouvernance.
- Axe 2 :** Amélioration du processus de conception/rédaction des manuels.
- Axe 3 :** Amélioration des capacités endogènes d'édition et d'impression.
- Axe 4 :** Amélioration de la distribution et de l'utilisation des manuels avec implication de la communauté éducative à la base (APE/COGES, OSC).
- Axe 5 :** Rationalisation du coût des manuels
- Axe 6 :** Création d'un environnement favorable à la réussite de la stratégie

Axe stratégique d'intervention 1 : Amélioration du cadre institutionnel et de la gouvernance

Pour la Gouvernance Interne de l'IPN

1. Révision de la mission et de l'organisation de l'Institut : par l'émission d'un nouveau texte, la révision des statuts et du règlement intérieur, la révision des attributions et des rôles, la restructuration de l'Institut, la schématisation et l'affinement des processus et des activités, l'établissement d'objectifs de performance mesurables, etc.
2. Renforcement du leadership institutionnel de l'IPN en tant que structure technique de référence pour les manuels scolaires.
3. Mise en place d'une cellule de contrôle de gestion et de management de performance et d'une cellule d'audit interne au sein de l'Institut.
4. Établissement de manuels de procédures pour les principaux parcours et activités de l'Institut et renforcement du contrôle interne.
5. Renforcement de la transparence, notamment dans les processus de sélection des auteurs, éditeurs et imprimeurs.
6. Accélération des processus de recrutement de cadres et d'experts et intensification des activités de renforcement des capacités des cadres et des experts de l'Institut.
7. Renforcement des ressources propres de l'Institut par la valorisation, et la commercialisation de ses productions et ses ressources.
8. Mise en place de mécanismes garants de la qualité et démarche visant à certifier l'Institut selon les normes ISO 9001 et 21001.

Pour la Gouvernance Externe de l'IPN

1. Clarification des rôles et des attributions entre le ministère, l'IPN, les éditeurs/imprimeurs nationaux et les acteurs déconcentrés, afin d'éviter les chevauchements de responsabilités, le renforcement de la complémentarité et le partenariat entre les parties prenantes actives et mettre en place un cadre de coordination entre les différents intervenants dans son activité.
2. Renforcement du rôle de l'IPN en tant qu'opérateur public principal dans le domaine éducatif et mise en place d'un contrat d'objectifs encadrant sa relation avec le MERSE, selon les exigences des budgets programmes.
3. Mise en place d'une politique de communication efficace pour renforcer le positionnement et le rôle de l'IPN.
4. Encouragement du partenariat avec le secteur de l'enseignement supérieur notamment sur les corrections linguistiques et des contenus

Axe stratégique d'intervention 2: Amélioration des opérations de conception / rédaction du manuel et de sa qualité

1. Renforcement des capacités des auteurs, concepteurs et autres intervenants dans la production de livres et de supports didactiques par la formation, les stages, la consultation d'expériences comparées et le recours à l'assistance technique si nécessaire.
2. Améliorer les compétences linguistiques des auteurs et exiger leur disponibilité suffisante pour les missions d'écriture.
3. Instaurer un cadre normatif national qui encadre et harmonise la conception et la rédaction des manuels scolaires : Organisation des processus de production de livres et de supports didactiques et mise en place de manuels de procédures, de documents types et de normes techniques.
4. Renforcement des fonctions de révision et d'audit des livres et supports didactiques pendant la production, ainsi que des fonctions d'évaluation après la production, afin de renforcer et de garantir la qualité.
5. Coordination avec la Commission Nationale des Curricula et l'Inspection Générale de l'Éducation pour établir et diffuser des méthodologies et des grilles d'évaluation à toutes les parties concernées, contribuant directement à la qualité du manuel.
6. Renforcement de l'encadrement humain chargé du pilotage de la production du livre et des supports didactiques par des recrutements ciblés et l'exigence de la compétence pour l'affectation.
7. Instauration d'un dispositif de rédaction pluridisciplinaire, articulant les expertises des corps d'inspection, des enseignants de terrain, des conseillers pédagogiques et des linguistes, selon une répartition précise des missions de chacun,
8. Organisation de la relation avec les auteurs par l'adoption de cahiers des charges et des exigences spécifiques pour garantir la qualité et la réalisation dans les délais, et soumettre leurs travaux à une évaluation obligatoire selon des normes préalablement définies.
9. Renforcement et modernisation des moyens et équipements de travail.
10. Suppression des tâches incompatibles et des situations de conflit d'intérêts entre la production et la révision.
11. Ouverture sur les compétences externes pour la production pédagogique, en adoptant les principes de compétence et de participation.
12. Révision de la politique de rémunération des auteurs pour garantir une motivation suffisante basée sur la productivité et garante de la qualité.
13. Renforcement de la fonction de chaque manuel scolaire par des supports didactiques et des guides complémentaires.
14. Capitalisation des expériences antérieures de rédaction: Recenser, analyser, documenter et valoriser les expériences passées de rédaction des manuels scolaires
15. Harmonisation du traitement des langues de conception en améliorant les capacités linguistiques de certains concepteurs et en réorientant ceux qui n'arrivent pas à se perfectionner vers d'autres départements pour les remplacer
16. Publication et documentation des manuels scolaires et des supports didactiques via la plateforme de l'Institut ou des plateformes et applications spécialisées.
17. Considération du numérique éducatif comme complément au manuel papier, en tenant compte des réalités d'accès.
18. Évaluation périodique des manuels et des performances du système par l'Institut, sur la base de normes objectives et internationales, les résultats de cette évaluation sont communiqués aux parties concernées, et un rapport de synthèse annuel est publié.

Axe stratégique d'intervention 3 : Amélioration des capacités endogènes d'édition et d'impression des manuels scolaires par l'IPN et le secteur privé national

1. Instauration d'une fonction de coordination technique entre la production et la prépresse pour accélérer les tâches et limiter les délais et faciliter la complémentarité efficace.
2. Encouragement des partenariats public-privé pour améliorer la qualité et les délais de production.
3. Renforcement suffisant des capacités de l'Institut pour l'impression des livres et la production des supports didactiques par des recrutements ciblés et l'investissement dans la mise à niveau des équipements existants et si nécessaire par l'achat des équipements plus modernes, à condition qu'ils soient exploités de manière continue et avec une rentabilité raisonnable.
4. Standardisation des formats et des spécifications techniques pour permettre des économies d'échelle.
5. Recours à l'impression des grandes quantités auprès du secteur privé local ou étranger, en considérant le facteur coût et la flexibilité de gestion.
6. Création d'un dispositif de certification ou d'agrément des imprimeurs nationaux afin d'améliorer la qualité
7. Utilisation des technologies modernes, en particulier l'intelligence artificielle, dans les activités prépresse et la diffusion des ouvrages et des supports didactiques.

Axe stratégique d'intervention 4 : Amélioration de la distribution et de l'utilisation des manuels scolaires avec implication de la communauté éducative à la base (APE/COGES)

1. Renforcement du département de la distribution (agents, moyens, entrepôts et mobilier de stockage) et l'organiser par l'élaboration de manuels de procédures et de documents standardisés.
2. Rénovation des Instituts Pédagogiques Régionaux (IPR) et formation de leur personnel ainsi que les gestionnaires des kiosques.
3. Intégration de l'opération du colisage dans les appels d'offres nationaux d'impression, afin de garantir une meilleure exécution des opérations, sous réserve d'un coût raisonnable et d'avoir des données scolaires fiables.
4. Adoption d'applications numériques pour la gestion et le suivi des opérations de distribution sur tout le territoire national, à l'instar du système « SIRAGE ».
5. Établissement d'une politique et d'une stratégie de distribution claires, tel la mise à disposition du paquet minimum de manuels scolaires pour les quatre premières années de l'enseignement primaire.
6. Mise en place d'un système de prêt de livres pour le secondaire, avec le paiement d'une somme forfaitaire en cas de remplacement pour détérioration, perte ou non-restitution à la fin de l'année scolaire.
7. Collaboration avec l'Inspection Générale pour inspecter les écoles concernant les stocks du paquet minimum de manuels, l'état de conservation, la sécurité et le niveau de disponibilité des manuels des élèves et des enseignants.

8. Établissement d'une politique et d'une stratégie de communication pour inciter les parents, les élèves, les associations, les enseignants et les différents intervenants à préserver les manuels, à prolonger leur durée de vie et à les échanger après utilisation, pour des fins d'efficacité et de préservation des ressources nationales.
9. Publication de la liste officielle des manuels scolaires au début de chaque année scolaire, classée par niveau et par matière, avec indication des prix de vente agréés dans les points de vente.
10. Établissement de partenariats actifs et organisés avec les représentants de la communauté éducative (IDEN, directeurs d'écoles, enseignants, APE, COGES, etc.) pour le suivi et la gestion des manuels dans les écoles, et pour leur formation au bon usage des manuels.
11. Renforcement de l'usage des livres numériques et des supports didactiques et facilitation de leur accès.
12. Contribuer à la formation continue des enseignants sur l'utilisation des manuels et des ressources pédagogiques ainsi que les nouveautés pédagogiques.

Axe stratégique d'intervention 5 : Rationalisation du coût des manuels

1. Établissement d'un plan pluriannuel de production et d'impression des manuels.
2. Calcul et rationalisation des coûts d'impression et de distribution des manuels et des supports didactiques.
3. Diffusion d'une instruction et un manuel de procédures pour la gestion des livres dans les établissements scolaires.
4. Détermination des besoins en manuels en utilisant des applications de suivi (SIRAGE).
5. Veiller à la qualité de l'édition et d'impression du manuel pour garantir sa durabilité sur plusieurs années.
6. Acquisition de moyens didactiques de haute qualité pour garantir leur pérennité.
7. Rationalisation du contenu des manuels au niveau pédagogiquement suffisant et approprié pour réduire son volume et, par conséquent, son coût.
8. Coordination des interventions et les financements des différents partenaires et parties prenantes pour éviter les doublons et les coûts qui en résultent.
9. Coordination avec les différents intervenants pour garantir la stabilité des programmes et ainsi prolonger la durée de vie des manuels et réduire leur coût de production.
10. Maintien des manuels scolaires en service pour une durée minimale de cinq ans, malgré d'éventuels besoins de corrections mineures ou formelles.

Axe stratégique d'intervention 6 : Création d'un environnement favorable à la réussite de la stratégie

1. Accord avec le Ministère sur la mise en place d'un mécanisme de coordination entre les différents intervenants, notamment l'Inspection Générale de l'éducation et la Commission Nationale des Curricula, et veiller à ce que chaque partie joue son rôle dans les délais appropriés (Conseiller chargé du dossier - Service spécialisé - Comité National des Moyens Didactiques et du Manuel Scolaire), sous la supervision du Ministère de l'Éducation, chargé de :
 - ◆ Détermination des besoins en manuels scolaires et supports didactiques pour une durée de 03 ans en s'accordant sur un plan triennal.
 - ◆ Accord sur les modalités d'approbation des manuels scolaires et leurs délais.
 - ◆ Établissement des méthodes de travail claires définissant les responsabilités et le calendrier de la demande de chaque partie et de sa réponse.
 - ◆ Coordination continue entre les différents intervenants dans le domaine du manuel scolaire et des moyens didactiques.
 - ◆ Prise des mesures correctives immédiates en cas de blocage du processus des livres.
 - ◆ Suivi de la bonne utilisation des ressources financières et techniques allouées, dans un cadre d'intégration et de reddition de comptes pour toutes les parties.
2. Définition d'un dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation clairement défini dès le départ et signature d'un contrat d'objectifs avec le Ministère de l'éducation.
3. Adoption d'une durée de vie fonctionnelle minimale pour le livre (06 ans = un cycle d'enseignement complet) et coordination avec toutes les parties pour garantir la stabilité des programmes éducatifs et arrêter une durée minimale pour la modification et la rénovation afin de mieux maîtriser l'adéquation entre le coût et l'efficacité.
4. Détermination de priorités claires pour la production et l'impression des manuels (matières et niveaux prioritaires) pour garantir la bonne utilisation des ressources limitées.
5. Assurer le bon fonctionnement de la Commission Nationale des Curricula afin qu'il joue efficacement son rôle de régulateur et de garant de la bonne mise en œuvre et de la stabilité des curricula sur une période d'au moins 5 ans.
6. Adoption de normes de qualité et de méthodologies d'évaluation en accord avec les acteurs principaux.
7. Accélération de la publication d'un nouveau texte d'organisation de l'IPN et révision de ses statuts et règlements intérieurs.
8. Renforcement de la reddition de comptes pour toutes les parties prenantes et recours à un audit externe.
9. Mobilisation des partenaires techniques et financiers doit s'inscrire dans un cadre national unique.